

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 807

Rubrik: Humeur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A partir d'un «postulat-gag»

Ndlr: *Intéressant «Bloc-notes économique» diffusé vendredi 7 février sur les ondes de «La Première», Radio suisse romande. Avec l'accord de son auteur, Albert Tille, nous en reproduisons le contenu.*

Il faut éliminer du calcul de l'indice des prix le secteur des boissons et tabac, du chauffage et éclairage, des transports individuels et des vacances. Cette surprenante proposition a germé dans l'esprit du conseiller national Fritz Meier, de l'Action nationale, sous la forme d'un postulat. Et, décision tout aussi surprenante, le Conseil fédéral se déclare prêt à accepter ledit postulat. Fritz Meier veut ainsi encourager les citoyens à se détourner des consommations «impures», qui sont nuisibles à leur santé ou qui menacent l'environnement. Si l'on peut tomber d'accord avec notre parlementaire pour constater que le tabac et l'alcool sont nuisibles à notre santé, on divergera d'emblée sur la nocivité des boissons non alcooliques. Et l'on pourrait certainement trouver, n'en déplaise à Fritz Meier, des vacances qui ne sont ni polluantes, ni nuisibles à notre santé.

Derrière ce «postulat-gag» on voit cependant poindre deux idées qui resurgissent très fréquemment dans les débats de politique économique.

La première idée veut que l'Etat, au nom d'une certaine morale ou de certains objectifs politiques, influence la consommation des individus. Ce principe a triomphé avec l'impôt sur le tabac et celui sur les boissons alcooliques.

Il est en soi tout à fait raisonnable, mais il faut bien sûr le manier avec prudence et en connaissance de cause. Avec une notion extensive de la santé des

gens on pourrait être amené à pénaliser la viande pour suivre les végétariens, les légumes par peur des pesticides, le sucre à cause des caries, le beurre par crainte du cholestérol et, pour finir — pour quoi pas? — un raton laveur.

La deuxième idée contenue dans ce postulat-gag consiste à faire jouer à l'indice des prix le rôle de la bonne à tout faire de notre économie. En agissant sur l'indice, on touche les salaires par le biais de l'indexation. Nous avons assisté à de pareilles offensives au plus fort de la hausse des prix pétroliers. A l'époque, de beaux esprits, par ailleurs hos-

tiles à l'intervention de l'Etat, se seraient accommodés d'une manipulation de l'indice pour contenir artificiellement une inflation qui nous échappait.

On voit clairement aujourd'hui, alors que l'essence et le mazout tirent les prix vers le bas, la sottise que représenterait un tripatouillage de l'indice.

La Commission de statistique sociale, qui est justement au travail pour réviser l'indice, recevra le postulat Meier pour examen. Elle le jettera sans doute à la corbeille. Mais le gouvernement aurait bien pu faire la besogne lui-même. **Albert Tille**

HUMEUR

Quand l'entreprise va

L'Université de Lausanne organise, comme chaque hiver depuis quelques années, un cours général public à l'Aula du Palais de Rumine. Cet hiver, l'intitulé en est: Sciences et racisme. Succédant à ses collègues de lettres, médecine et théologie, c'était, il y a dix jours, le tour d'un professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales. Son exposé s'intitulait «Racisme et entreprise».

Après quelques banalités sur le racisme que chacun porte en soi, et la projection d'un film sur la présence et l'intégration des Turcs dans le Petit-Bâle (où est le sujet?), le public apprend tout à trac que l'objet maintenant étudié est le cas d'une filiale d'une multinationale en Afrique du Sud. On se rapproche du sujet. Se développe alors un discours lénifiant sur les efforts (certes réels, je n'en disconviens pas) faits par l'«entreprise» (ce mot semble faire couler du miel dans la bouche de l'orateur) pour intégrer son personnel noir. Exemple: cinq stagiaires noirs engagés pour être formés comme comptables (cinq... sur combien d'employés? Nous ne le saurons pas). Mais voilà que la malheureuse «entreprise» se trouve en butte aux pressions

de l'environnement raciste, alors qu'elle est tout bonnement en train d'amener Botha à éliminer l'apartheid! Et, nouvelle preuve d'incompréhension, du monde cette fois-ci, l'«entreprise» est soumise à des pressions, on parle de désinvestir en Afrique du Sud! N'exagérons pas la puissance de l'«entreprise», poursuit l'orateur, décidément inspiré; les pressions qu'elle subit sont disproportionnées à son pouvoir, qui est modeste (ô Sandoz, ô Nestlé). Et de conclure qu'il n'y a pas plus antiraciste que l'«entreprise».

Le public, sonné, ne pipe pas mot. Alors une voix s'élève: «C'est scandaleux de tenir un tel discours au sein de l'Université. Vous n'avez pas parlé de la misère, des conditions de travail des Noirs, vous faites de la désinformation, lisez le Club de Rome...» Soulagée que quelqu'un réagisse enfin, je sors de la salle à la poursuite du scandalisé, que je ne retrouverai pas, fuyant la honte de mon propre silence.

Catherine Dubuis

LES ÉTAPES DE LA FRAPPE

Dans l'impossibilité de frapper des pièces d'or pour nos menus achats, la Monnaie fédérale a frappé l'an passé des «Piaget d'or» pour une entreprise genevoise.